



BOIS DE FEU

La Bourgeoisie de Vionnaz met à disposition de la population de la Commune de Vionnaz, pour ses besoins personnels,

► Des lots de bois de feu feuillu "sur pied", arbres à exploiter par vos soins

Disponible dès mi-novembre 2019

Conditions de vente Fr. 1.- le lot pour les bourgeois et Fr. 5.-/stère pour les non-bourgeois (à payer au moment de l'inscription)

Particularité **Il s'agit de bois "sur pied" pour l'exploitation duquel un minimum d'équipement et d'expérience est indispensable.**

Les lots sont de l'ordre d'env. 5-6 stères, leur nombre est limité et il ne sera attribué qu'un lot par ménage. **Ceux-ci seront tirés au sort sur place** (présence obligatoire). Les commandes se font par inscription préalable. Un règlement détaillé concernant l'exploitation vous sera remis. Les coupes se composent de feuillus divers. Les lots se situent :

- Secteurs à définir selon le nombre d'inscriptions

Les personnes intéressées ont l'obligation de se présenter au bureau communal à Vionnaz, selon les horaires d'ouverture, **où leur inscription sera enregistrée et contresignée, d'ici au lundi 4 novembre dernier délai - Tirage au sort le samedi 16 novembre 2019**

► Du bois de feu en billes longues (bois non débité, longueur 4 m. et plus)

Disponible en principe dès décembre 2019 selon disponibilités

Délai de commande **lundi 02 décembre 2019** auprès du Triage forestier du Haut-Lac, **079 622 68 94** ou e-mail : **info@foretsduhautlac.ch**

Quantité 5 à 15 stères par ménage

Conditions de vente

1. Des lots vendus en bord de route, secteurs à définir.
2. **Ou livraison par camion à domicile** ou sur un lieu à définir pour ceux qui ne disposent pas de suffisamment de place chez eux. Prix : Fr. 72.-/stère, livraison minimum 5 stères

► Bois de feu feuillu, débité et fendu en bûches de 25/33/50 cm

S'adresser au Triage forestier du Haut-Lac à Muraz, uniquement la journée et en semaine au 024 471 95 21 ou 079 543 15 47 ou 079 622 68 94 ou par e-mail

info@foretsduhautlac.ch

Renseignements complémentaires uniquement la journée et en semaine auprès de M. François Rouiller, garde-forestier (079 622 68 94).